



2, Rue Milétrie - 86000 POITIERS
www.amam-myopie.fr
06 41 24 59 09

Ministère des Solidarités et de la Santé
14, Avenue Duquesne
75350 PARIS

Evry, le 19 novembre 2018.

A l'attention de Madame La Ministre Agnès BUZYN

Madame la Ministre,

Je me permets de solliciter votre bienveillance en tant que Secrétaire générale de notre association AMAM, loi 1901, composée uniquement de patients, afin de soulever, au sein de votre Ministère, la question des malvoyants affectés, comme moi-même, de la Myopie Forte nommée aussi Maculopathie Myopique.

Cette pathologie représente un problème de santé publique puisqu'elle touche entre 1 et 5% de la population et ce, depuis le plus jeune âge.

La myopie chez le myope fort due à l'allongement de l'œil a pour conséquences un amincissement de la paroi et une fragilisation des structures oculaires.

La rétine et la choroïde sont abimées, ce qui entraîne une baisse organique de l'acuité visuelle et, à terme, des risques de cécité.

A ce jour, seules les personnes "non-voyantes" sont reconnaissables dans la vie courante grâce à la canne blanche, mais pour les autres individus souffrant de malvoyance (définie selon l'OMS par une acuité visuelle comprise entre 3/10 et 1/20ème) aucune aide pour leurs déplacements ne leur est accordée afin d'effectuer certaines actions de la vie courante.

Le choix d'une reconnaissance de ces personnes s'est concrétisé par l'attribution d'une canne de couleur jaune (canne jaune des malvoyants) dans certains pays comme en Belgique, au Canada et en Australie.

Dans ce contexte, serait-il possible d'autoriser l'homologation et la prise en charge, comme pour la canne blanche, de cette canne jaune pour les personnes atteintes de malvoyance ?

Cela constituerait une avancée en termes de reconnaissance d'un handicap visuel qui n'est, en général, pas visible mais pourtant très impactant pour les personnes qui en souffrent.

Nous vous saurions gré, Madame la Ministre, d'accorder une suite favorable à cette demande.

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir me tenir informée, **à l'adresse ci-dessous**, de la suite que vous voudrez bien réserver à ma requête.

Je vous prie d'agréer, Madame La Ministre, l'expression de ma haute considération.

Martine BIRNBAUM
Secrétaire Générale AMAM et membre bénévole.

306, Allée du Dragon
CP 16
91000 EVRY
Tél : 06 95 83 49 32
Mel: birnbaum.martine@gmail.com